
Présidence : Irlande

625ème SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : Mercredi 27 octobre 2010

Ouverture : 10 h 05

Clôture : 10 h 25

2. Président : Ambassadeur E. O'Leary

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

Stratégie de sécurité nationale du Royaume-Uni et Examen stratégique des questions de défense et de sécurité : Royaume-Uni (annexe)

Point 2 de l'ordre du jour : DIALOGUE DE SÉCURITÉ

Aucune déclaration

Point 3 de l'ordre du jour : DÉCISION RELATIVE AU DOCUMENT DE VIENNE PLUS SUR LA PRISE EN CONSIDÉRATION DES JOURS FÉRIÉS NATIONAUX LORS DE LA PLANIFICATION D'ACTIVITÉS DE VÉRIFICATION

Président

Décision : Le Forum pour la coopération en matière de sécurité a adopté la Décision No 10/10 (FSC.DEC/10/10) relative au Document de Vienne Plus sur la prise en considération des jours fériés nationaux lors de la planification d'activités de vérification ; le texte de cette décision est joint au présent journal.

Président

Point 4 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Questions de protocole : Roumanie, Président

4. Prochaine séance :

Mercredi 3 novembre 2010 à 10 heures, Neuer Saal

625ème séance plénière

FSC Journal No 631, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DU ROYAUME-UNI

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir d'annoncer que le Gouvernement du Royaume-Uni a publié, le 18 octobre 2010, sa Stratégie nationale de sécurité (NSS) et, le 19 octobre, les résultats d'un Examen stratégique des questions de défense et de sécurité (SDSR). Ces deux documents sont disponibles sous forme électronique à l'adresse internet <http://www.cabinetoffice.gov.uk>.

Dans un monde en rapide évolution, le premier devoir du gouvernement reste la sécurité de notre pays. Considérés ensemble, ces deux documents énoncent la vision stratégique de l'approche du gouvernement en matière de défense et de sécurité et expliquent en détail comment nous accomplirons cette vision. Ensemble, ils assureront un saut qualitatif dans l'aptitude du Royaume-Uni à protéger ses intérêts de sécurité, tout en orientant la politique, les capacités et les ressources nationales.

Je souhaiterais appeler votre attention sur quelques-unes des principales conclusions. Premièrement, il est clair pour nous que le Royaume-Uni continuera à jouer un rôle actif et engagé dans le monde entier. Nous estimons que cela répond à notre intérêt national. Nous avons conscience que les défis de sécurité auxquels nous sommes confrontés évoluent et nous y répondront avec engagement et en nous y adaptant. Nous nous efforcerons de déceler les menaces et les opportunités et de réagir rapidement afin d'éviter les surcoûts encourus quand on s'en préoccupe une fois qu'elles se sont matérialisées. Nous œuvrerons plus étroitement avec nos alliés et nos partenaires internationaux en vue de maximiser notre efficacité dans la lutte contre les menaces communes. À cette fin, nous conjuguerons plus efficacement nos activités en matière de sécurité nationale dans l'ensemble du gouvernement, aussi bien au Royaume-Uni qu'à l'étranger.

Lorsque nous avons procédé à cet examen, il nous a fallu fixer les priorités de manière rigoureuse et effectuer certains choix difficiles entre les capacités à protéger, celles à réduire et celles à renforcer. Nous avons cependant établi un plan pour la décennie à venir afin de faire en sorte que nous disposions des capacités, notamment militaires, dont nous avons besoin pour relever les défis et saisir les opportunités qui se présenteront à l'avenir.

Une association étroite avec nos principaux alliés et partenaires demeurera un élément fondamental de notre approche de la défense et de la sécurité. Parmi les questions du plus haut intérêt figurent celle de savoir comment le SDSR et les réductions de dépenses correspondantes influenceront sur les intérêts de cette organisation. À l'adresse www.cabinetoffice.gov.uk vous pourrez en outre trouver 20 fiches destinées à ceux qui souhaitent obtenir de plus amples informations.

Monsieur le Président, nous demandons que la présente déclaration soit annexée au journal de la séance.

625ème séance plénière

FSC Journal No 631, point 3 de l'ordre du jour

DÉCISION No 10/10
DOCUMENT DE VIENNE PLUS
PRISE EN CONSIDÉRATION DES JOURS FÉRIÉS NATIONAUX
LORS DE LA PLANIFICATION D'ACTIVITÉS DE VÉRIFICATION

Le Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS),

Soulignant l'importance des accords politico-militaires de l'OSCE et du Document de Vienne 1999 pour le renforcement de la sécurité et de la stabilité en Europe,

Réaffirmant l'attachement des États participants de l'OSCE à la mise en œuvre intégrale des mesures de confiance et de sécurité (MDCS) convenues,

Applicant la Décision du Conseil ministériel No 16/09, dans laquelle il est demandé notamment au FCS de renforcer le Document de Vienne 1999,

Guidé par la Décision du FCS No 1/10 établissant une procédure pour l'intégration des décisions pertinentes du FCS dans le Document de Vienne,

Se servant du texte du Document de Vienne 1999 comme base pour les amendements et ajouts,

Décide :

D'ajouter le contenu suivant aux paragraphes (75) et (112) du Chapitre IX
« Conformité et vérification » :

(75) Tout État participant sera autorisé à adresser une demande d'inspection à un autre État participant dans la zone d'application des MDCS. Sans préjudice du droit de chaque État participant de demander et d'effectuer des inspections dans les délais fixés par l'État inspecteur, les États participants prendront en considération, lorsqu'ils préparent une demande d'inspection, les informations qu'ils échangent sur une base annuelle concernant les jours fériés nationaux et religieux officiels de l'État d'accueil.

(112) Les demandes relatives à de telles visites seront présentées cinq jours au plus tard, mais sept jours au plus tôt, avant l'entrée estimée sur le territoire de l'État d'accueil. Sans

préjudice du droit de chaque État participant de demander et d'effectuer des visites d'évaluation dans les délais fixés par l'État évaluateur, les États participants prendront en considération, lorsqu'ils préparent une demande de visite d'évaluation, les informations qu'ils échangent sur une base annuelle concernant les jours fériés nationaux et religieux officiels de l'État d'accueil.